

# Ma taxe d'apprentissage 2022 pour France Judo



Ensemble, faisons perdurer les valeurs éducatives du judo



Permettre  
à de jeunes  
judokas  
d'associer  
la passion de  
leur sport à  
un métier.



**Avec la DOJO ACADEMY, la Fédération Française de Judo a mis en place une filière de formations professionnelles en privilégiant l'apprentissage pour permettre à de jeunes judokas d'associer la passion de leur sport à un métier.**

Grâce aux contributions que nous recevons, de nouveaux parcours sont ouverts. Nous modernisons nos équipements techniques et nos salles de cours tout en apportant de nouveaux services aux élèves tournés en particulier vers le numérique.

La force du judo français passe par la qualité de l'enseignement que reçoivent les professeurs dans notre école. Ces derniers forment nos judokas, des plus jeunes aux seniors, dont l'élite qui a brillé aux derniers Jeux Olympiques de Tokyo et se prépare déjà pour le grand rendez-vous de Paris 2024.

Merci de votre soutien.

[Retrouvez-nous sur LinkedIn.](#)

**Stéphane Nomis**

Président de la Fédération Française de Judo



+ de 7 000 enseignants  
en activité sur tout le territoire



## La formation est une priorité pour l'ensemble des acteurs du judo.

Nos formations répondent à des critères stricts de qualité, **garantissant à chacun les meilleurs moyens de se former**. France Judo a d'ailleurs obtenu en décembre 2020 la certification Qualiopi, certification qualité des organismes de formation.

**En choisissant de nous reverser votre taxe d'apprentissage, vous aidez à améliorer la qualité de notre enseignement et à favoriser l'emploi de nos judokas** en répondant aux **besoins d'accompagnement éducatif**, sportif et social essentiels de notre société.

Notre objectif est de former **1 000 enseignants** pour **renforcer les effectifs de nos structures mais aussi partager le judo dans d'autres établissements** comme en milieu scolaire ou dans les quartiers prioritaires, notamment dans le cadre du plan des **1 000 dojos**. Ces dojos seront des lieux de pratique des activités animées par nos enseignants mais aussi des lieux de vie associative où seront proposés de l'accompagnement scolaire et des activités culturelles.



# Des formations initiales ouvertes à l'apprentissage



## CQPMAM

### Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux

Le « Moniteur d'arts martiaux » exerce son activité principalement au sein d'associations sportives affiliées aux fédérations membres de la Confédération Française des Arts Martiaux et Sports de Combat ou au sein de structures du secteur marchand ou non marchand.

Le CQP « Moniteur d'arts martiaux » encadre tout public, hors temps scolaire contraint.

## BPJEPS

### Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Diplôme de niveau 4)

Avec l'obtention du BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Judo-Jujitsu », son titulaire peut pratiquer le métier de **professeur de Judo-Jujitsu**. Il a la possibilité d'exercer dans des structures telles que les collectivités territoriales, les associations sportives, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les organismes de vacances, les écoles, les comités d'entreprise, les centres de loisirs, les établissements de santé, les centres de prévention.

## DEJEPS

### Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Diplôme de niveau 5)

Le titulaire du DEJEPS judo-jujitsu occupe des fonctions de **responsable technique et pédagogique** en club ou en structure fédérale.

Il est un **entraîneur capable d'encadrer des sportifs jusqu'au niveau national**. C'est un expert de l'enseignement auprès de tous types de publics notamment ceux présentant un handicap, les scolaires, les jeunes ou les seniors. Il peut être **formateur** sur les formations BPJEPS, CQP, animateur suppléant.

## DESJEPS

### Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Diplôme de niveau 6)

Le titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive » a les compétences nécessaires pour devenir **directeur sportif** au sein d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut également présenter le concours de **conseiller des activités physiques et sportives de la fonction publique territoriale**.

# Choisir de verser sa taxe à France Judo c'est :

## DÉVELOPPER LE JUDO PARTOUT EN FRANCE

Soutenir France Judo, c'est contribuer à l'ouverture de nouveaux clubs proches de chez vous permettant d'assurer un fort maillage territorial et de soutenir les clubs amateurs qui sont le cœur du judo français.

## AFFIRMER DES CONVICTIONS MORALES ET ETHIQUES

Le judo est une discipline inclusive qui trouve son essence dans un code moral aux valeurs fortes et éducatives. Le respect, le contrôle de soi ou encore la sincérité sont quelques-unes des nombreuses valeurs transmises chaque année dans tous les dojos en France.

## CONTRIBUER AU PROJET SOCIAL ET ÉDUCATIF DES « 1 000 DOJOS »

France Judo porte le projet ambitieux de créer 1 000 nouveaux dojos d'ici à 2024. À la pratique sportive sont associés l'aide aux devoirs, un suivi médical, des actions de lien social mobilisant les familles et dynamisant les quartiers (événements, rencontres sportives...). Valorisé par le gouvernement et Monsieur le Président de la République Emmanuel Macron, ces dojos seront déployés dans un premier temps dans les quartiers prioritaires et territoires défavorisés.

## FAIRE PERDURER LES VALEURS D'ENTRAIDE ET DE PROSPÉRITÉ MUTUELLE

Comme dans la vie, au judo, les progrès individuels passent par l'union de nos forces avec celles des autres. Choisir de verser sa taxe à France Judo c'est affirmer ses convictions en donnant du sens aux valeurs d'entraide et de prospérité mutuelle.

## FORMER LES CHAMPIONS DE DEMAIN

Premier pourvoyeur de médailles lors des Jeux Olympiques de Tokyo, le judo contribue grandement au rayonnement international du sport français. Derrière chaque champion se cachent de grands entraîneurs. Améliorer la qualité de l'enseignement c'est participer à la formation des champions de demain.



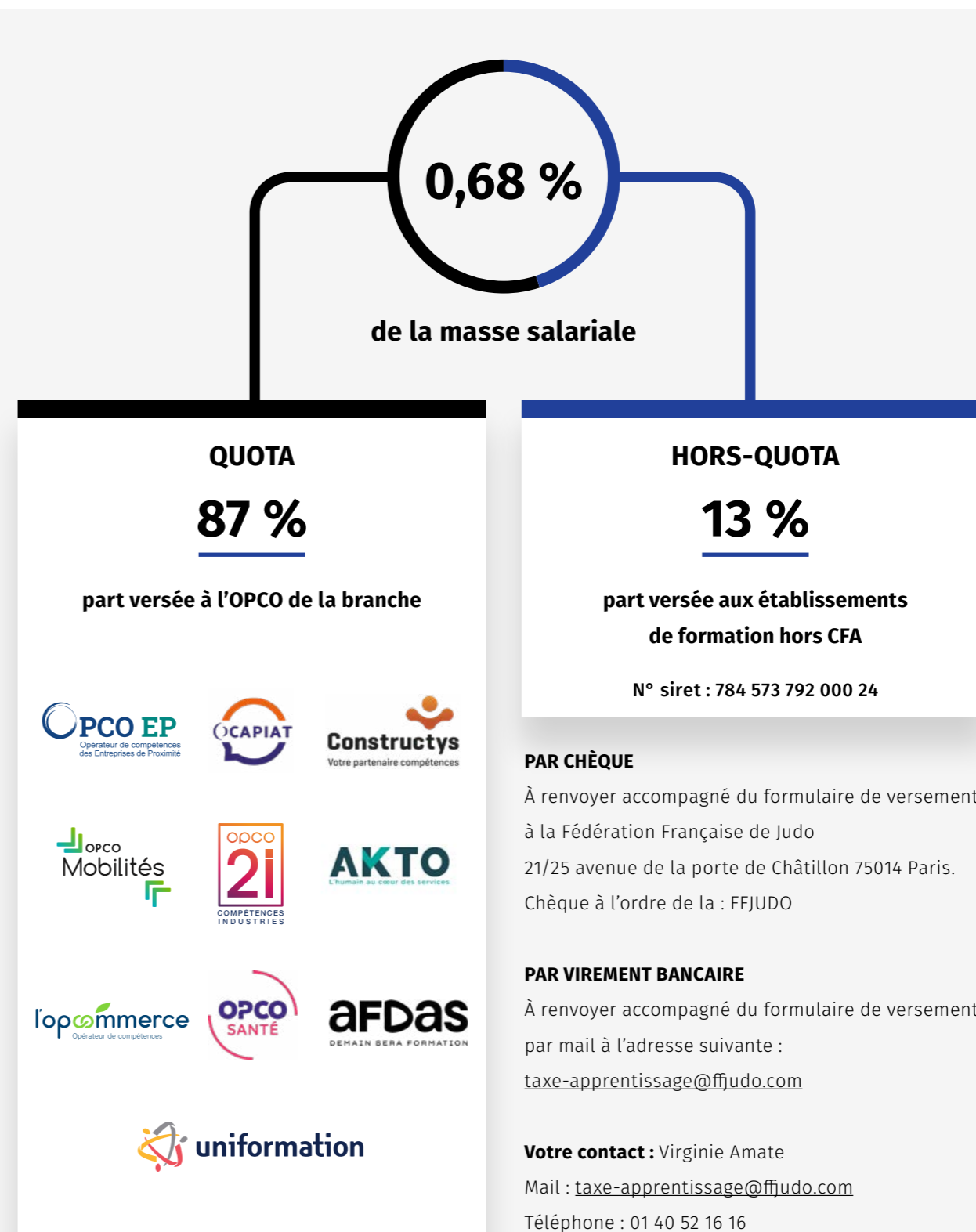
**Entraide et prospérité mutuelle : contribuez au développement du judo et de ses valeurs en soutenant France Judo.**



## NOS PROJETS POUR 2022 :

- Former de nouveaux enseignants sur tout le territoire
- Assurer le suivi pédagogique du projet 1 000 dojos
- Développer les outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage
- Améliorer l'accompagnement éducatif, sportif et social des clubs
- ...

# Comment verser une taxe ?



Retrouvez le formulaire de versement sur notre site : [www.dojoacademy.fr](http://www.dojoacademy.fr)



[www.dojoacademy.fr](http://www.dojoacademy.fr)

Fédération Française de Judo  
21/25 avenue de la porte de Châtillon 75014 Paris